



Honoraires de transaction partagés entre le vendeur et l'acquéreur

Au 1^{ER} JANVIER 2023

Prix de vente des biens	Honoraires HT à la charge du vendeur	Honoraires TTC* à la charge du vendeur	Honoraires HT à la charge de l'acquéreur	Honoraires TTC* à la charge de l'acquéreur
Inférieur à 50 000 €	4,16 % avec un forfait minimum de 2 083 €	5 % Avec un forfait minimum de 2 500 €	4,16 % avec un forfait minimum de 2 083 €	5 % Avec un forfait minimum de 2 500 €
De 50 001 € à 100 000 €	3,75 %	4,5 %	3,75 %	4,5 %
De 100 001 € à 150 000 €	3,33 %	4 %	3,33 %	4 %
De 150 001 € à 200 000 €	2,91 %	3,5 %	2,91 %	3,5 %
De 200 001 € à 250 000 €	2,66 %	3,2 %	2,66 %	3,2 %
De 250 001 € à 300 000 €	2,5 %	3 %	2,5 %	3 %
De 300 001 € à 450 000 €	2,29 %	2,75 %	2,29 %	2,75 %
Supérieur à 450 001 €	2,08 %	2,5 %	2,08 %	2,5 %

Les honoraires sont calculés à partir du prix net vendeur. Pour tout paiement une facture sera transmise au vendeur et à l'acquéreur.

*TVA au taux actuellement en vigueur de 20 %.

Les honoraires d'estimation d'un bien s'élèvent à 200 € TTC dans un périmètre de 15km autour de l'agence et au-delà, un forfait de déplacement de 50€ sera demandé.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables du mandat sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

FDI L'agence des 3 Vallées représentée par Mme DREYER Florence titulaire de la carte professionnelle N° CPI 6802 2017 000 015 674 délivrée par la CCI de Mulhouse le 05/01/2017. 2 rue Humberger à THANN 68800

RCS Mulhouse 393 397 872

RCP et Garantie Financière : GALIAN situé 89 rue de la Boétie 75008 PARIS – Compte Séquestre : CREDIT MUTUEL 7 avenue du Général de Gaulle 68172 RIXHEIM